

# La chronique historique

par Louis Blanchette



## Embarquement pour Sainte-Félicité en 1909

### 1<sup>ère</sup> partie : Des marchandises pour le marchand Joseph-Léon Roy

Note : La chronique historique de ce mois traite d'un sujet qui se poursuivra le mois prochain.

L'analyse de documents d'archives permet de donner un sens nouveau au contexte historique dans lequel ils ont été produits. Quelques vieux papiers fragiles et usés, conservés aux archives de la Société d'histoire et de généalogie de Matane, permettent de présenter une courte étude basée sur un lot de vingt-neuf connaissements originaux datant de l'année 1909. Ils concernent le marchand général Joseph-Léon Roy, de Sainte-Félicité.

#### Qu'est-ce qu'un connaissement ?

Préparé par un fournisseur de marchandises, un connaissement contient des informations telles que : le nom de l'acheteur, le nom du transporteur, le lieu de destination, la liste des marchandises et la date de leur chargement sur un véhicule de transport. Dans le cas étudié, le moyen de transport utilisé fut la goélette, le seul moyen valable en usage dans la région à cette époque.

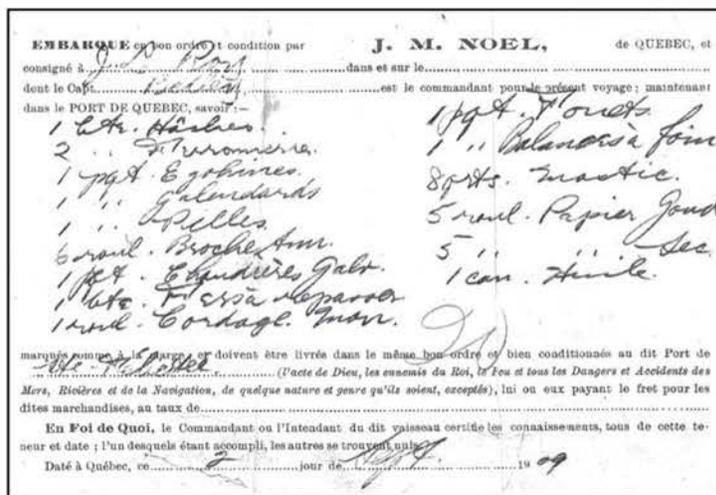
#### Le transport par goélette

Effectués sur une période de sept mois, entre les mois d'avril et novembre 1909, - la période normale de navigation maritime sur le Saint-Laurent -, les vingt-neuf voyages de notre étude représentent environ une livraison par semaine.

Les documents ne précisent pas le nom de la goélette qui a servi au transport des marchandises, mais pour 26 des 29 voyages, le nom du capitaine de la goélette est identifié. Ainsi, onze voyages ont été effectués par le capitaine Éloi Belley, de Matane, huit par un capitaine Castonguay [probablement le capitaine Zénon Castonguay, de Baie-des-Sables], quatre par un capitaine Guimont [selon toute vraisemblance le capitaine Wilfrid Guimont, de Les Méchins], et trois par le capitaine C. Pelletier, de Trois-Pistoles.

#### Les fournisseurs de marchandises

Sur le total des 29 commandes étudiées, 25 avaient été faites auprès de neuf marchands de la ville de Québec et quatre l'avaient été auprès de trois marchands de Lévis. Les vingt-cinq commandes faites chez les marchands de Québec se répartissent comme suit : J.-M. Noël (neuf commandes); J.-P. Guy (cinq commandes); Jobin et Rochette (trois commandes); Lavoie et Dion (deux commandes), et Narcisse Rioux (deux commandes); A.R. Pruneau et Cie ; J.-H. Larochelle ; Fugère et Frère et F.-X. Dupont (une commande auprès de chacun de ces marchands). Les quatre autres commandes avaient été placées chez les marchands de Lévis suivants : la Compagnie J.-E. Mercier (deux commandes), G. et Ed. Couture, et F. Côté et Frères.



#### Le marchand Joseph-Léon Roy

Le marchand Joseph-Léon Roy s'était établi à Sainte-Félicité au début des années 1900. Né en 1879 à Saint-Octave-de-Métis, il était le fils d'Antoine Roy et d'Eulalie Cloutier. Le 5 novembre 1902, il avait épousé, à Sainte-Félicité, Jennie Meickle, fille de William Meickle et de Christina McDougall, de Métis. Monsieur Roy est décédé à Matane en janvier 1951.

À suivre le mois prochain!

Remarque : Cet article est une version corrigée d'un texte que j'ai publié dans la revue Au pays de Matane (volume 83, no 1, avril 2007).



**Louis Blanchette**  
Auteur-éditeur  
Spécialité : Histoire maritime

162, rue Saint-François  
Sainte-Félicité (Québec) G0J 2K0  
418 733-1371  
blanchettelouis@globetrotter.net